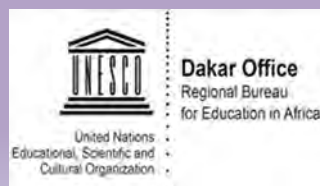


Janvier 2014
Numéro 2

La Voix du DPE en Afrique



SOMMAIRE

Mot de bienvenue du rédacteur en chef	3
Section Nouvelles	5
PUBLICATIONS	5
ÉVÉNEMENTS À VENIR	6
Profil des initiatives de DPE.....	9
I. Partenariat pour l'apprentissage précoce en Afrique subsaharienne – Mise à jour.....	9
II. Projet sur la recherche éthique impliquant les enfants	11
Section Revue	12
I. ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE EN AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (AOA) ET ATELIER (2010)	12
II. ÉTENDRE L'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE EN AOA À L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE (AOC).....	16
III. ATELIERS DES CHERCHEURS AFRICAINS.....	22

La Voix du DPE en Afrique est une publication du Groupe de travail sur le développement de la petite enfance (GTDPE) pour le compte de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), présidée par le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BREDA).

Si vous désirez vous abonner à notre journal électronique, merci d'envoyer un courriel à wgecd@afdb.org et d'indiquer la version de votre choix, anglaise ou française.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Mme Rokhaya Fall DIAWARA
Coordonnatrice, GTDPE
Spécialiste du programme DPE, UNESCO BREDA
Courriel : r.diawara@unesco.org

Mme Raki BAL
Responsable de la communication, GTDPE
Assistante de programme, UNESCO BREDA
Courriel : r.bal@unesco.org

Rédacteur en chef de ce numéro : Alan Pence

Professeur, Université de Victoria
Chaire de l'UNESCO en éducation, protection et développement de la petite enfance
Courriel : apence@uvic.ca

Photo de couverture : Lynette Jackson, UVDPE



Janvier 2014

Mot de bienvenue du rédacteur en chef

Bienvenue à ce deuxième numéro de *La Voix du DPE en Afrique*. Comme nous l'indiquons dans le premier numéro, ce journal spécialisé sur le DPE en Afrique subsaharienne est publié par le Groupe de travail sur le DPE pour l'Afrique (GTDPE) soutenu par l'ADEA et l'UNESCO-BREDA.

Les origines de *La Voix du DPE en Afrique* sont multiples, tout comme le public qu'elle vise. Ce journal découle du désir d'améliorer la communication, particulièrement la communication relative à la recherche pouvant renforcer les efforts de l'Afrique pour mieux répondre au bien-être de ses enfants et créer une base solide au service de la recherche dirigée par l'Afrique. À ce titre, le journal cherche à être utile à un vaste éventail de professionnels employés dans divers secteurs et par une diversité d'employeurs.

Le sujet principal traité dans le premier numéro (distribué en octobre 2013) portait sur un atelier clé qui a rassemblé des spécialistes *internationaux* de premier plan dans les domaines du développement de l'enfant et du DPE, tout en mettant un accent particulier sur le DPE/DE en Afrique. À l'occasion de cet atelier organisé pour des raisons financières à Victoria au Canada, les participants ont évoqué l'importance de tenir une conférence similaire sur le même thème en Afrique, dont les principaux participants seraient les chercheurs africains. Cet atelier proposé s'est déroulé en février 2013 à Johannesburg (et un atelier de suivi organisé en août 2013 à Lusaka). Ces ateliers étroitement liés figurent parmi les sujets traités dans ce second numéro de *La Voix du DPE en Afrique*. Sont également présentés et discutés dans ce numéro : les résultats des enquêtes sur les établissements d'enseignement postsecondaire menées en Afrique orientale et australe (AOA-2010) et en Afrique occidentale et centrale (AOC-2012) et l'atelier pour les participants de l'enquête d'AOA qui a eu lieu en juillet 2010 à Lusaka en Zambie. Toutes ces activités sont conçues pour mieux comprendre le rôle de l'enseignement postsecondaire et renforcer et la recherche scientifique en Afrique subsaharienne en soutien au bien-être plus large de l'enfant, la famille et la communauté.

Comme dans le premier numéro de *La Voix du DPE en Afrique*, la première section présente un bref aperçu des nouvelles recueillies en partie par l'équipe de l'UNESCO-BREDA/GTDPE basée à Dakar.

Sincères salutations.

Alan Pence
Premier rédacteur en chef, La Voix du DPE en Afrique
Professeur, Université de Victoria
Directeur, Université virtuelle de développement de la petite enfance (UVDPE)
Chaire de l'UNESCO pour l'éducation, la protection et le développement de la petite enfance

Section Nouvelles

PUBLICATIONS

Le rapport africain sur le bien-être de l'enfant 2013 : « Vers une plus grande redevabilité envers l'enfant africain »

Auteur : African Child Policy Forum (ACPF)

Il s'agit de la troisième édition de la série du *Rapport africain sur le bien-être de l'enfant*. L'édition 2013 intitulée : « Vers une plus grande redevabilité envers l'enfant africain » analyse et classe les performances de 52 gouvernements africains dans son « Indice de bienveillance envers les enfants » et compare les progrès accomplis depuis le premier classement, réalisé en 2008. Entre autres constatations, le rapport révèle que l'Afrique est devenue un endroit où les enfants vivent mieux qu'il y a 5 ans, même si d'énormes problèmes subsistent. Il indique également que l'amélioration du bien-être de l'enfant ne dépend pas nécessairement de la richesse d'un pays, mais plutôt de la volonté politique et de la détermination.

Élaboré par l'ACPF, institution panafricaine indépendante et non lucrative de recherche et de dialogue sur les politiques de l'enfant africain, l'Indice de bienveillance envers l'enfant (CFI) est établi à partir de 44 indicateurs qui mesurent l'implication des gouvernements africains dans la protection de leurs enfants, les réponses apportées aux besoins fondamentaux de leurs enfants et la participation des enfants aux décisions les concernant.

Pour savoir quels sont les pays qui ont obtenu

les meilleurs scores de « bienveillance envers les enfants » et télécharger le rapport et d'autres informations pertinentes, veuillez [cliquer ici](#).

Une publication des éditions Companion — Mesurer et suivre la transparence à l'égard des enfants : recueil des documents de base — rassemble quatre documents de travail préparés pour renseigner le *Rapport africain sur le bien-être de l'enfant 2013*. Ils portent sur la redevabilité envers les enfants, du point de vue conceptuel et de celui de la mesure. Ce recueil est une ressource complémentaire au rapport qui peut également servir de matériel de référence pour les praticiens engagés dans le suivi des progrès accomplis dans l'application des instruments des droits de l'enfant. Il prend en compte la variété des cadres de suivi existants dans un contexte comparatif et fournit des analyses détaillées des forces, des faiblesses et des rapports entre les différents outils de mesure centrés sur l'enfant. Les données qu'il apporte devraient aider à identifier des possibilités de nouvelles améliorations des pratiques actuelles, à améliorer le suivi de la conformité aux normes des droits de l'enfant et de la redevabilité envers les enfants. Pour lire et télécharger le rapport, veuillez [cliquer ici](#).

Défendre les droits de l'enfant : étude mondiale sur les institutions indépendantes de défense des droits de l'enfant

Auteur : UNICEF Innocenti

Cette étude qui constitue le premier examen mondial exhaustif des institutions indépendantes de défense des droits de l'enfant fait le point sur leur expérience de plus de 20 ans. Ce rapport fournit aux praticiens un examen approfondi des questions ainsi qu'une série d'analyses régionales couvrant le

monde entier. Le but est d'aider les lecteurs à comprendre l'objectif et le potentiel des institutions indépendantes de défense des droits de l'enfant, leurs activités et leur fonctionnement. Cet examen couvre les institutions créées par une loi ou un décret et qui sont indépendantes, au moins en principe. Il comprend les institutions menant des activités liées à la défense des droits de l'enfant à l'échelon national ou local. Le rapport est divisé en deux grandes parties : une série de chapitres thématiques tirant les enseignements de la pratique sur les principes et les caractéristiques essentiels sous-tendant le rôle des institutions de défense des droits de l'enfant, et un aperçu de leur développement international par l'étude de leurs travaux par région.

Pour télécharger la publication, veuillez [cliquer ici](#).

**29 janvier 2014, date de publication : Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2013/14
« Enseignement et apprentissage : atteindre la qualité pour tous »**

Auteur : UNESCO

Cette publication montre que l'attention insuffisante accordée à la qualité de l'éducation et l'incapacité à atteindre les marginalisés ont contribué à une crise de l'apprentissage qui réclame une attention urgente. Dans le monde, 250 millions d'enfants – dont beaucoup viennent de milieux défavorisés – n'acquièrent pas les éléments fondamentaux. Le rapport « Enseignement et apprentissage : atteindre la qualité pour tous » décrit comment les responsables politiques peuvent soutenir et développer un système éducatif de qualité pour tous les enfants, quel que soit leur milieu, en fournissant les meilleurs enseignants. Il documente également les progrès accomplis dans le monde en matière de réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous et permet de tirer des enseignements pour fixer le nouveau programme pour l'éducation de l'après 2015. En outre, il identifie l'insuffisance du financement comme facteur ralentissant les avancées dans le domaine de l'éducation. Le rapport complet sera publié sur le site EPT de l'UNESCO : <http://bit.ly/1buGfWG>.

Recherche qualitative longitudinale de *Young Lives* – Guide pour les chercheurs (Note technique 26)

Auteur : Young Lives

Ce document est une reproduction du guide du travail sur le terrain produit en collaboration par l'équipe internationale de chercheurs participant à l'étude *Young Lives*. *Young Lives* est une étude à long terme sur la pauvreté des enfants dans quatre pays : Éthiopie, Inde, Pérou et Vietnam. Elle suit 50 enfants de chaque pays de l'étude en utilisant une approche d'étude de cas pour documenter les trajectoires en constante évolution de leur vie dans le temps. Ce guide fournit une courte description des principes de base et des méthodes de travail. Le Guide du travail sur le terrain contient les détails complets sur la façon dont la recherche a été mise en œuvre à chaque phase de la collecte de données sur le terrain. Le guide et d'autres informations connexes sont disponibles sur le site web de *Young Lives* :

<http://www.younglives.org.uk/publications/TN>.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

19-21 février 2014 : Politiques sociales sensibles à l'enfant : vers une société sensible à l'enfant en Afrique

Harare, Zimbabwe L'université des femmes en Afrique, en collaboration avec UNICEF Zimbabwe, invite toutes les parties prenantes liées à la défense des droits de l'enfant, à savoir les scientifiques sur les politiques sociales sensibles à l'enfant, les chercheurs, les législateurs et les responsables politiques, la société civile, les organismes internationaux et les prestataires de service, à la première Conférence sur les politiques sociales sensibles à l'enfant. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de la

conférence : http://www.wua.ac.zw/index.php?option=com_content&view=article&id=235.

**10-15 mars 2014 : Conférence annuelle de la *Comparative and International Education Society (CIES)* :
Revoir l'Éducation pour Tous**

Toronto, Canada Pendant plus d'un demi-siècle, la notion « d'éducation pour tous » a fixé l'horizon des aspirations des responsables politiques nationaux et des dirigeants mondiaux de l'éducation. La première phase est apparue à l'époque de la création de l'UNESCO, parallèlement à la reconnaissance de l'éducation en tant que droit humain universel. « L'éducation pour tous » a réapparu en tant que thème central des conférences mondiales de Jomtien en Thaïlande (1990) et de Dakar au Sénégal (2000). Elle continue de structurer les imaginaires sociaux mondiaux sur les liens précis entre les systèmes d'apprentissage et la justice sociale. Pourtant, presque soixante-dix ans plus tard, les institutions mondiales, les responsables politiques nationaux, les organisations de la société civile et les citoyens luttent et rivalisent pour donner une signification concrète à l'EPT. Site web de la conférence : <http://www.cies.us/2014/index.shtml>.

**10-13 avril 2014 : *Association for Childhood Education International (ACEI)*
Sommet mondial pour l'enfance (Vancouver, Canada)**

Le Sommet mondial pour l'enfance, programme de la **Décennie pour l'enfance**, offrira une plateforme pour le dialogue interdisciplinaire entre les membres de la communauté mondiale sur l'expérience de l'enfance. Les participants et les conférenciers exploreront l'état actuel de l'enfance, notamment les questions touchant à l'éducation et au bien-être physique et mental à partir de perspectives internationales, interculturelles et transdisciplinaires. Site web de la conférence : <https://www.acei.org/conferences/annual-conferences.html>

**6-9 mai 2014 : Forum mondial sur l'éducation et la protection de la petite enfance
San Juan, Porto Rico**

C'est le dixième forum mondial sur l'éducation et la protection de la petite enfance. Le public principal du forum mondial est constitué par les professionnels de la petite enfance travaillant dans les organisations ou les cadres qui dispensent des services aux jeunes enfants et à leurs familles. Il a pour objectif de promouvoir l'amélioration de la prestation de services en réunissant les dirigeants de la petite enfance afin d'explorer les caractéristiques de la qualité. Site web de la conférence : <http://www.worldforumfoundation.org/get-involved/2014-world-forum/>.

**1-5 juillet 2014 : Assemblée mondiale et conférence de l'Organisation mondiale pour l'éducation
préscolaire (OMEP) et conférence internationale
Cork, Irlande**

La 66^{ème} assemblée mondiale se tiendra les 1^{er} et 2 juillet et la conférence sera organisée de la soirée du 2 au 5 juillet 2014. Le thème de la conférence « Les mondes culturels de l'enfant » et ses sous-thèmes « Le jeu et la créativité », « Amitiés, rapports et identités », « L'enfance numérique », « Influences sur l'apprentissage de l'enfant », « Développement durable » et « Patrimoine et expériences culturelles » inviteront les délégués venus du monde entier à de larges interprétations. Site web de la conférence : <http://www.omepireland.ie/conference.html>

**8-12 juillet 2014 : *International Society for the Study of Behavioral Development (ISSBD)*
Shanghai, Chine**

L'ISSBD est une organisation internationale pour les chercheurs spécialisés dans l'étude du développement humain tout au long de la vie. C'est leur 23^{ème} réunion semestrielle. L'ISSBD 2014 offre une rare opportunité de rassembler chercheurs éminents et émergents et de favoriser les échanges

scientifiques sur une variété de sujets allant de la petite enfance à la fin de la vie. Site web de la conférence : www.issbd2014.com.

Profil des initiatives de DPE

I. Le partenariat pour l'apprentissage précoce en Afrique subsaharienne – Mise à jour

Contribution de la Banque mondiale, Washington

Le Partenariat pour l'apprentissage précoce (*Early Learning partnership* - ELP) promeut les approches évolutives, durables et qui auront un impact pour soutenir le développement des jeunes enfants et l'apprentissage précoce.

La Banque mondiale a lancé l'ELP en octobre 2012 pour apporter une assistance technique ciblée et un financement en vue de soutenir le développement de la petite enfance (DPE) et l'apprentissage précoce en Afrique subsaharienne. L'ELP vise à catalyser le changement dans les pays afin de promouvoir un DPE de grande qualité et les possibilités d'apprentissage précoce pour les jeunes enfants. Ses objectifs stratégiques sont les suivants : mobiliser les gouvernements africains pour prioriser le DPE, accélérer l'engagement financier et opérationnel de la Banque mondiale envers le DPE, promouvoir les partenariats forts et les approches innovantes, et renforcer la visibilité du DPE sur le programme mondial du développement.

Principales réalisations et progrès accomplis au cours de la première année de l'ELP

L'ELP a soutenu les activités régionales et nationales. Découlant des deux phases de propositions formulées en 2013 pour inviter les chefs d'équipe de travail de la Banque mondiale (TTL) à demander des financements (20 000-100 000 US\$) afin de soutenir le DPE dans leurs programmes de travail en 2013, l'ELP travaille sur 13 programmes passionnants dans 13 pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest. L'appel à propositions de la phase 2 a encouragé les activités multisectorielles de DPE et reçu une plus grande variété de propositions que la phase 1. Les pays incluent *le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, la Gambie,*

Kenya, le Libéria, Madagascar, le Niger, le Rwanda, la Sierra Leone, le Sud-Soudan, le Soudan et l'Ouganda.

De nouvelles ressources mobilisées pour le DPE au sein des opérations

– La première année d'activités de l'ELP rapportera au moins 6,65 millions d'US\$ supplémentaires en financements nouveaux pour les activités de DPE en Afrique – cela a été réalisé avec un financement initial ne dépassant pas 300 000 US\$. La majorité des fonds nouveaux ont été générés par le biais d'activités de DPE incluses dans les nouveaux projets financés par le PME et l'Association internationale de développement (IDA).

Prise de conscience, sensibilisation et partage des connaissances pour 20 pays

– Deux ateliers régionaux de DPE (Dar es-Salaam en Tanzanie et Dakar au Sénégal) ont été organisés conjointement par le PME, l'UNICEF et l'UNESCO. Les ateliers ont accueilli 180 participants de 20 délégations nationales et donné la possibilité de connaître les besoins des pays, promouvoir le partage des connaissances entre les pays et apporter une assistance technique dans des domaines comme la qualité de l'offre, le financement, la coordination et la mesure.

Amélioration de la coordination et établissement de partenariat

– L'équipe de l'ELP coordonne les activités et harmonise les stratégies avec l'UNICEF, le PME et l'UNESCO dans la région Afrique. Les discussions en cours avec des agences bilatérales de développement et plusieurs fondations privées fournissent des possibilités additionnelles de collaboration.

Exemples de nos travaux à venir dans les pays de l'ELP approuvés dans la phase 2 (2013-2014) :

Pays	Description
Burkina Faso	Soutenir l'inclusion d'activités de DPE au sein d'un projet de l'enseignement secondaire/supérieur financé par l'IDA, notamment la formation des enseignants de DPE et l'inclusion du DPE comme sujet du cours sur les compétences pour la vie de l'école secondaire.
Kenya	Soutenir le développement d'une composante de DPE au sein du projet du PME, apporter un appui analytique à la décentralisation du DPE au niveau national et développer des partenariats publics-privés pour soutenir le DPE.
Madagascar	Soutenir le développement d'une stratégie durable et multisectorielle de DPE, notamment les options pour intégrer la stimulation précoce et l'apprentissage précoce dans la programmation de la santé et de la nutrition, en vue d'une extension potentielle et d'un futur financement.
Rwanda	Adapter et expérimenter une intervention de renforcement de la famille/parentalité, consignée dans un manuel et étayée par des faits prouvés, pour cibler le DPE en vue d'une extension potentielle à travers le programme Vision Umurenge 2020 (VUP).

Le programme de travail de l'ELP a été récemment approuvé par un groupe multisectoriel composé de collaborateurs de la Banque mondiale et d'experts externes. Quatre domaines prioritaires ont été convenus.

Domaine prioritaire 1 : fournir une assistance technique et des travaux analytiques pour soutenir les politiques de DPE et renforcer les systèmes, notamment l'assurance qualité.

Domaine prioritaire 2 : soutenir la conception et la mise en œuvre d'opérations de DPE et élargir les opportunités pour financer et coordonner le DPE à travers les secteurs.

Domaine prioritaire 3 : impliquer le secteur non étatique et promouvoir les partenariats publics-privés (PPP) pour soutenir le DPE en Afrique.

Domaine prioritaire 4 : produire et diffuser les connaissances pour promouvoir la/les communauté(s) de pratique de DPE en Afrique.

Pour de plus amples informations sur le Partenariat pour l'apprentissage de la petite enfance, veuillez contacter Amanda Devercelli (ELP, chef d'équipe de travail) à l'adresse suivante : adevercelli@worldbank.org. **Si vous désirez être ajouté à la liste de diffusion de Africa ELP,** veuillez contacter Alexandra Solano à l'adresse suivante : asolanorocha@worldbank.org.

II. Le projet sur la recherche éthique impliquant les enfants

L'observatoire *Childwatch International* a annoncé récemment le lancement du projet sur la Recherche éthique impliquant les enfants (*Ethical Research Involving Children Project* - ERIC). Il s'agit d'une initiative commune du réseau de *Childwatch International Research*, du bureau de recherche de l'UNICEF, du Centre pour les enfants et les jeunes de l'Université Southern Cross et du Centre sur les questions liées à l'enfance de l'Université d'Otago.

Voici un extrait du site de *Childwatch* :

La recherche est vitale pour comprendre comment nous pouvons améliorer la vie des enfants et créer un avenir meilleur pour tous. Les méthodes de la recherche impliquant les enfants se développent rapidement et changent la façon dont nous pensons les enfants et ce qu'ils doivent nous dire sur les questions pertinentes pour leur vie. Mais comment pouvons-nous nous assurer que les approches de la recherche sont éthiques, que les enfants sont respectés et que leurs points de vue et perspectives sont recueillis et transmis de manière intègre ? Confrontés à des dilemmes et défis, les chercheurs luttent souvent pour trouver des conseils et des stratégies appropriés.

Bien que toute une gamme de matériels d'orientation sur la recherche impliquant les enfants soit disponible, nous avons pensé qu'il était opportun et important de réunir les meilleures réflexions produites à l'échelle internationale sur les principales questions éthiques et les façons possibles d'y répondre dans différents contextes de recherche. Les nombreuses données factuelles sont sous-tendues par la priorité explicite accordée au rôle important de la réflexivité, des droits et des rapports pour progresser vers une recherche éthique.

Le projet sur la recherche éthique impliquant les enfants vise à fournir à la fois une orientation et un forum de discussion offrant des conseils et des solutions possibles. Initiative commune du réseau de *Childwatch International Research*, du bureau de recherche de l'UNICEF, du Centre pour les enfants et les jeunes de l'Université Southern Cross et du Centre sur les questions liées à l'enfance de l'Université d'Otago, le projet sur la recherche éthique impliquant les enfants évite une approche prescrite et encourage une plus grande prise en compte des questions éthiques dans le cadre d'un processus de réflexion entre les chercheurs, les enfants et les autres parties prenantes.

Près de 400 membres des communautés de la recherche internationale et des ONG ont contribué à ce projet qui a développé une gamme de ressources pour fournir une orientation claire sur les questions et les préoccupations éthiques, pouvant être appliquée dans les multiples contextes de la recherche. Citons parmi ses ressources :

- La Charte internationale pour une recherche éthique impliquant les enfants ;
- Un compendium des questions et défis éthiques incluant un ensemble de plus de 20 études de cas ainsi que des questions structurées pour guider la recherche éthique impliquant les enfants (appelé « Pour commencer ») ;
- Un site web – www.childethics.com – conçu spécialement pour fournir un référentiel riche en informations basées sur des données factuelles, ressources et liens vers des articles de revue pour guider et améliorer la recherche impliquant les enfants et offrir une plateforme pour l'approfondissement de la réflexion et du dialogue.

Section Revue

Comme il est précisé dans l'introduction du rédacteur en chef, les activités et les événements suivants ont eu lieu grâce aux contributions de trois bailleurs de fonds et des rapports résumant leurs résultats ont été préparés. Les articles ci-après sont des extraits de chaque rapport. Les rapports complets et les pièces jointes auxquels il est fait référence dans la Section Revue sont disponibles sur le site web de l'Initiative des chercheurs africains et des institutions (AS&I-ECDVU) (<http://bit.ly/1f3PICR>).

En ce qui concerne les enquêtes présentées en détail dans les sections I et II, les données continuent d'être compilées au fur et à mesure que de nouvelles informations sont fournies. Nous recommandons au lecteur de consulter la version en ligne du résumé des enquêtes, et pour communiquer des mises à jour, d'adresser un courriel à l'adresse suivante : apence@uvic.ca.

I. ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE EN AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (AOA) ET ATELIER (2010)

Suite à la tenue de l'Atelier des chercheurs et experts internationaux de DPE/DE organisé à Victoria au Canada (cf. *La Voix du DPE en Afrique*, numéro #1), Aster Haregot, alors chargée du DPE au Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique orientale et australe (ESARO), et Alan Pence, directeur du programme de l'Université virtuelle pour le développement de la petite enfance (UVDPE), ont eu une conversation portant sur la nécessité de mieux connaître les cours et les programmes de DPE/DE proposés dans les différents établissements d'enseignement postsecondaire de la région de l'AOA. Avec le financement de l'UNICEF-ESARO, il a été prévu d'organiser de manière combinée : 1) une enquête sur les établissements d'enseignement postsecondaire, et 2) un atelier de plusieurs jours pour explorer plus en détail les résultats de l'enquête, tout en s'assurant que l'atelier coïncide avec la toute première tenue en Afrique du

Congrès biennal de la *International Society for the Study of Behavioral Development* (ISSBD—association internationale de premier plan des chercheurs sur le développement humain).

L'enquête s'est déroulée pendant les premiers mois de 2010 et un atelier de suivi a été organisé à Lusaka en juillet 2010. L'atelier a été conçu de façon à réunir un chercheur expérimenté et un chercheur débutant de l'un des établissements des pays qui avaient à la fois répondu à l'enquête et rédigé un court « rapport de base » sur l'enseignement postsecondaire dans leur pays. L'atelier a été codirigé par les professeurs Alan Pence et Jophus Anamuah-Mensah (ancien vice-président de l'Université de l'éducation à Winneba au Ghana). Le texte suivant est fondé sur le rapport de l'atelier de Lusaka et donne des informations sur l'atelier, les rapports de base des pays et les enquêtes portant sur l'ESARO (à cette période, quelques enquêtes hors de l'ESARO avaient également été remplies). Les invitations à l'atelier ont été adressées par l'intermédiaire des bureaux nationaux de l'UNICEF-ESARO à onze pays/établissements (Botswana, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Rwanda, Swaziland, Ouganda, Zambie, Zimbabwe) et à un pays hors de l'ESARO (Nigéria, Université d'Ibadan).

A. Rapports de base par pays sur le DPE

Ainsi que l'avons dit, l'activité préparatoire à l'atelier demandée par l'UNICEF-ESARO a invité les pays participants à rédiger un court « rapport de base ». Neuf des douze pays ont remis ces rapports lors de l'atelier. Ces rapports ont fourni de précieuses informations sur l'évolution de l'enseignement et de la formation sur le DPE dans chaque pays. Le co-facilitateur Anamuah-Mensah a inclus une analyse de ces documents dans ses remarques introductives à l'atelier. Ces remarques venaient à la suite d'une discussion sur les citations pertinentes de Kofi Annan, ancien secrétaire général de N.U :

« L'université doit devenir le principal outil pour le développement de l'Afrique dans ce

nouveau siècle. Les universités peuvent contribuer à développer l'expertise africaine ; elles peuvent améliorer l'analyse des problèmes africains ; renforcer les institutions nationales ; servir d'environnement modèle en matière de pratique de bonne gouvernance, de résolution des conflits et de respect des droits de l'homme, et permettre aux universitaires africains de jouer un rôle actif dans la communauté mondiale des chercheurs » (Kofi Annan, 2000) ;

Et de Hans van Ginkel, ancien recteur de l'Université des N.U. :

« De plus en plus, les universités doivent s'appuyer sur la base mondiale de connaissances et d'y contribuer, afin d'adapter et de produire des connaissances au profit de la communauté locale/régionale qui les soutient. Dans cette situation, il est de la responsabilité de l'université de créer une nouvelle génération capable de mieux contribuer au développement durable de leurs sociétés et de la communauté mondiale. (Hans van Ginkel, 2006).

Quelques « Faits et chiffres » ont également été soumis à la réflexion du groupe de l'atelier :

- Il existe plus de 900 établissements d'enseignement supérieur différents dans les 54 pays africains.
- Les universités emploient environ 180 000 universitaires, et
- Elles accueillent environ 5 millions d'étudiants.
- Elles représentent une entreprise estimée à 5 milliards d'US\$.

L'analyse générale des neuf rapports de base reçus (Botswana, Éthiopie, Kenya, Malawi, Nigéria, Rwanda, Swaziland, Zambie, Zimbabwe) a noté les points suivants (les documents de travail sont disponibles sur le site web de l'AS&I <http://bit.ly/1f3PiCR>) :

- La quasi-totalité des 9 pays a des politiques nationales de DPE.
- Des programmes de renforcement des capacités sont menés à la fois aux niveaux pré-tertiaire et tertiaire :

- Au niveau pré-tertiaire, le renforcement des capacités produit des éducateurs de jeunes enfants, des assistantes maternelles et des enseignants ; des certificats et des diplômes sont décernés.
- Dans certaines universités, des licences, des masters et des doctorats sont décernés ainsi que des certificats et des diplômes ; un personnel de haut niveau est formé pour exercer en tant qu'enseignant dans les instituts de formation et les universités et en tant que chercheurs et conseillers de DPE.
- Seuls deux pays ayant fourni un rapport ont un programme de doctorat (Kenya & Nigéria—la RAS a également des programmes de doctorat, mais elle ne participait pas à l'atelier).
- Le Rwanda n'a pas de programme de DPE au niveau universitaire, mais il a entamé des activités pour en développer un.
- Plusieurs instituts de formation proposent des cours, mais pas des programmes de DPE à part entière.
- La participation des établissements privés est en augmentation dans le domaine de la formation en DPE.
- Les pays connaissent un nombre croissant de programmes proposant des services d'éducation et de protection aux enfants, de la naissance à l'âge d'aller à l'école.

B. Enquête sur l'enseignement supérieur

Une enquête sur l'enseignement supérieur a été conçue et distribuée par l'intermédiaire de l'ESARO aux bureaux nationaux de l'UNICEF (n=21) et par l'intermédiaire du réseau de diplômés de l'UVDPE dans seize pays d'Afrique (certains diplômés sont situés hors de l'ESARO, pour un total de 29 pays d'ASS contactés). Un total de 25 pays l'ont remplie et retournée avant la tenue de l'atelier.

Des enquêtes de ce type ont déjà été tentées avec un succès très limité. Le taux de réponse à cette enquête (25/29 = 86%) a été bien meilleur que dans les cas précédents, en grande partie en raison du suivi intensif et des demandes personnelles. La présentation PowerPoint du prof. Anamuah-Mensah, faite le matin de la première journée entière de l'atelier, a également inclus des

observations générales sur les réponses à l'enquête. Ces points étaient les suivants :

- Les universités proposent à la fois des cursus sanctionnés par un diplôme universitaire et d'autres non sanctionnés par un diplôme universitaire.
- La plupart des universités n'ont pas de cursus sanctionné par un diplôme universitaire en DPE, mais elles ont des modules de DPE dans le cadre d'autres diplômes universitaires.
- De nombreuses universités ont du personnel qualifié dans les cursus sur des domaines apparentés : psychologie infantile, éducation, infirmerie, économie domestique, éducation spécialisée, santé publique, psychologie du développement, etc.
- 8 pays ont des cursus décernant des certificats pour les éducateurs de DPE.
- 7 ont des cursus sanctionnés par un diplôme (1 diplôme de 3^{ème} cycle).
- 9 pays ont des cursus de licence.
- 3 pays ont des cursus de master (Nigéria, Zimbabwe, Kenya).
- 3 pays ont des cursus de doctorat (Nigéria, Kenya & RSA).
- Des enseignants non titulaires de doctorat enseignent dans de nombreux cursus de licence.
- Les universités ne produisent pas assez de masters et de doctorats pour apporter un soutien au DPE.
- Le personnel des établissements de formation non tertiaires n'a pas de diplôme universitaire et est parfois non qualifié.
- La participation des établissements privés d'enseignement supérieur augmente dans le domaine du DPE.
- Certains répondants ont également noté :
 - Le DPE a obtenu une reconnaissance et il est plus souvent inscrit au programme de la politique sociale des pays d'ASS, mais les pays continuent de sous-financer le DPE.
 - Il y a une pénurie de services de DPE appropriés pour les enfants défavorisés et vulnérables et l'accès au DPE est meilleur dans les zones urbaines que rurales.

C. Atelier de Lusaka sur le DPE en Afrique orientale et australe

L'atelier a commencé le soir du 15 juillet 2010 par l'orientation d'ouverture et un diner. Deux journées complètes de séances ont suivi. Elles se sont déroulées au Centre international de conférence Mulungushi à Lusaka, site du Congrès biennal de la *International Society for the Study of Behavioral Development* (ISSBD) (18-22 juillet). La présence du congrès était la principale raison justifiant la date et le lieu de l'atelier.

L'atelier était organisé comme suit : la première soirée a été consacrée aux présentations ; un exposé introductif le matin de la première journée ; plusieurs exposés mettant l'accent sur les points principaux à examiner tout au long de l'atelier. Cependant, la quasi-totalité de l'atelier s'est déroulée avec une combinaison de séances en grand groupe (plénières) et de séances en petit groupe. La plupart des travaux en petits groupes ont été répartis selon le critère expérimenté/débutant, mais étant donné le nombre important de collaborateurs de l'UNICEF et d'une organisation donatrice, un troisième petit groupe a également été créé. Un total d'environ 40 individus étaient présents à tout moment.

L'atelier a été conçu avant tout dans le but d'écouter les établissements parler eux-mêmes des principaux problèmes auxquels ils sont confrontés pour faire avancer les activités de recherche et connaître leurs idées sur les possibles voies à suivre. En d'autres termes, la dynamique recherchée pour l'atelier était orientée sur « l'écoute » plutôt que sur « la prescription ». De même, en ce qui concerne la dynamique recherchée, on a pensé qu'il serait instructif d'entendre parler des défis et des possibilités, à partir des différentes perspectives des professeurs expérimentés, principalement administratifs, et de celles des professeurs débutants, principalement des enseignants. Et, comme nous l'avons indiqué, une troisième perspective, extérieure aux établissements, a été fournie par le biais des participants de l'UNICEF et du donateur.

La première utilisation des petits groupes (surtout l'après-midi de la première journée) a consisté en une séance de réflexion sur les défis rencontrés par chaque groupe pour faire avancer les activités de recherche sur le DPE dans leurs établissements, puis à prioriser les trois ou quatre premiers défis. Les résultats des délibérations de chaque groupe ont ensuite été partagés en séance plénière. Ces défis ont été ensuite communiqués aux groupes

« des expérimentés et des débutants » le matin de la deuxième journée, en leur demandant d'identifier des « réponses » ou des façons adaptées de relever chaque défi. Les « Défis et réponses » mis à jour ont ensuite été partagés en plénière.

La décision de créer différents groupes selon le poste occupé au sein ou à l'extérieur des établissements a été utile. Si l'on a constaté de nombreux chevauchements dans le jeu complet des priorités de chaque groupe, les classements étaient quelque peu différents : le groupe des « metteurs en œuvre » (universitaires « débutants ») était plus centré sur l'importance de la sensibilisation, à l'échelle nationale, sur les questions relatives au DPE qui soutiendrait mieux à son tour la nécessité de l'engagement institutionnel et universitaire envers le DPE, tandis que le groupe des « administrateurs » (universitaires « expérimentés ») était plus centré vers l'engagement du gouvernement et des responsables politiques et l'importance du leadership dans les établissements. Le groupe des « partenaires du développement » (« PD », surtout les collaborateurs de l'UNICEF) a mis en évidence une implication plus importante dans « la recherche scientifique internationale » et l'importance que les PD impliquent les chercheurs africains dans les consultations mondiales sur le DPE. La deuxième priorité retenue à la fois par les « metteurs en œuvre » et les « administrateurs » était le financement, axée à nouveau surtout sur l'importance des initiatives nationales, notamment l'augmentation de la part affectée au DPE dans les budgets nationaux, tandis que les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} priorités retenues par les PD étaient davantage orientées sur l'importance de la contribution « d'organismes extérieurs » au renforcement des capacités par le biais de cours et en facilitant l'accès aux travaux de recherche pertinents et aux matériels de plaidoyer. De façon générale, les groupes des « metteurs en œuvre » et des « administrateurs » étaient plus axés sur les efforts nationaux et régionaux qui pourraient promouvoir un plus grand réseautage, le mentorat, la recherche et la publication.

Lors de la séance plénière qui a porté sur les « Défis et réponses », les participants et les facilitateurs ont identifié certains défis globaux qui étaient « génériques » aux trois groupes et à tous les établissements participants. Le jeu complet des « Défis et des réponses » des trois groupes ont

ensuite été étudiés par les équipes nationales, chaque groupe/établissement ayant reçu pour instruction d'identifier trois priorités d'action à mettre en œuvre après leur retour dans leur pays.

La séance plénière finale a identifié quatre objectifs ultra-prioritaires pour le groupe dans son ensemble qui devront être portés devant les organisations internationales et les organismes des N.U. , en notant que ces quatre objectifs représentaient un consensus unifié sur les besoins urgents pour faire avancer la recherche scientifique en soutien au DPE en Afrique. Ces quatre objectifs prioritaires sont les suivants :

- La création d'une revue professionnelle pour le DPE en Afrique (en explorant à la fois les possibilités de versions électronique et papier) ;
- La création d'un site qui comporte une grande variété de travaux de recherche africains sur le DPE (devant inclure les rapports, les thèses et les différentes formes de « littérature grise ») ;
- La mise en place d'un « Réseau des chercheurs africains de DPE » basé et/ou centré sur l'Afrique subsaharienne. Le suivi de cet atelier en constituerait la première étape ;
- Faire passer le principe que la recherche promue ou financée par les organisations internationales ou les organismes des N.U. et menée en Afrique devrait, autant que possible, inclure des chercheurs africains en tant que chercheur principal ou co-chercheur.

Résumé :

Comme nous l'avons indiqué, les activités décrites ci-dessus étaient considérées comme des projets pilotes visant à déterminer l'utilité et la « faisabilité » d'un instrument commun d'enquête sur le DPE dans l'enseignement supérieur (réussites précédentes limitées), la demande guidée d'un court rapport de base des pays (nouveau) et l'efficacité d'un atelier de plus de deux jours (nouvelle activité) rassemblant des chercheurs expérimentés et débutants venant de divers pays d'ASS (nouvelle méthode). Les trois activités ont été jugées efficaces pour produire des informations utiles et fournir une base aux activités de suivi.

II. ÉTENDRE L'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE EN AOA À L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE (AOC)

Suite à la réussite de la réalisation de l'enquête menée en AOA et de l'atelier de Lusaka, le prof. Pence s'est entretenu avec Mme Rokhaya Diawara de l'UNESCO-BREDA et du GTDPE-ADEA en novembre 2010. Il a été convenu qu'étendre l'enquête sur les établissements d'enseignement supérieur en AOC compléterait les objectifs énoncés par l'UNESCO/BREDA, le programme de travail du GTDPE-ADEA 2011-2012 (plus précisément l'Objectif stratégique 3), la mission de la chaire de l'UNESCO pour l'éducation, la protection et le développement de la petite enfance (prof. Pence) et les travaux de l'UVDPE. Par conséquent, un accord a été finalisé à cette fin à la fin novembre 2011.

Les objectifs spécifiques étaient de : (1) recueillir des données similaires, à l'aide de l'instrument d'enquête en AOA, sur les capacités de l'enseignement supérieur dans le domaine du DPE dans autant de pays restants que possible en Afrique subsaharienne ; (2) identifier les programmes qui ont cherché à se développer, s'étendre ou étaient en cours d'expansion ; et (3) Mettre en évidence des établissements et des individus en vue de leur participation au Deuxième atelier des chercheurs africains et des institutions opportun pour l'AOC.

La version anglaise de l'enquête sur l'enseignement supérieur a été fournie à l'UNESCO-BREDA et au GTDPE le 1^{er} décembre 2011, traduite en français et distribuée aux points focaux du GTDPE pour la première fois le 10 janvier 2012. Au cours des cinq mois suivants, plusieurs demandes de suivi ont été faites pour tenter de maximiser le taux de retour et clarifier les informations fournies. En avril 2012, (à la suite des discussions de la réunion du GTDPE-ADEA à Ouagadougou, Burkina Faso), Mme Yumiko Yokozeki de l'UNICEF-AOC s'est portée volontaire pour aider en s'assurant que l'enquête était envoyée à tous les bureaux régionaux de l'UNICEF des pays qui n'avaient pas encore répondu.

Les données détaillées obtenues à partir des activités de l'enquête en AOC¹ à la date du 31 mai (dernier délai pour le rapport) ont été réunies dans l'Annexe 2².

A. Taux de retour de l'enquête dans les deux régions :

Le taux global de réponse en AOA à la date du 31 mai 2012 était de 18 sur 23 (78%) et, par langue officielle européenne, les taux de réponse étaient les suivants³ :

Anglophone ⁴ :	15 sur 15 (100%) ;
Francophone :	1 sur 2 (50%) ;
Lusophone :	2 sur 2 (100%) ;
Autres ⁵ :	0 sur 4 (0%).

Le taux global de réponse en AOC à la date du 31 mai 2012 était de 19 sur 24 (79%) et, par langue officielle européenne, les taux de réponse étaient les suivants⁶ :

Anglophone :	7 sur 7 (100%) ;
Francophone :	11 sur 13 (85%) ;
Lusophone :	1 sur 3 (33%) ;
Autres :	0 sur 1 (0%).

¹ La liste des pays d'AOC a été obtenue de l'UNICEF sur : http://www.unicef.org/wcaro/Countries_1829.html, consulté la dernière fois le 10 mai 2012.

² Etant donné que les données de l'enquête ont été fournies à des moments différents, les résumés de l'enquête indiquent quand l'information concernant le pays a été mise à jour pour la dernière fois.

³ Les réponses des pays ayant plus d'une langue officielle (déterminée principalement en se référant à http://www.nationsonline.org/africa_languages.htm) ont été inscrites dans la catégorie de la langue dans laquelle les cours ou cursus spécifiques de DPE/DE communiqués dans les réponses à l'enquête sont donnés.

⁴ Etant donné que la langue officielle du Rwanda passe du français à l'anglais, le Rwanda a été regroupé avec les pays anglophones. Cependant, les réponses à l'enquête n'indiquent pas clairement si les cours et les cursus proposés par l'Université nationale du Rwanda (qui est historiquement bilingue) et l'Institut pédagogique de Kigali (qui est un établissement relativement récent puisqu'il a été créé en 1999) sont donnés en anglais et/ou en français.

⁵ Les Comores et les Seychelles sont trilingues et sont incluses dans la catégorie "Autres" tout comme la Somalie et le Soudan/Sud-Soudan.

⁶ Bien que le Cameroun soit bilingue (anglais et français), tous les cursus et les cours de DPE communiqués dans les réponses à l'enquête sont donnés en anglais, donc le Cameroun a été regroupé avec les pays anglophones. La Guinée équatoriale, qui est bilingue (espagnol et français), a été incluse dans les statistiques "Autres".

B. Résumé des résultats de l'enquête en AOA⁷

Cette section résume les informations fournies par les répondants de l'enquête distribuée dans les pays de l'AOA. (La/les principale(s) langue(s) européenne(s) utilisée(s) dans chaque pays est indiquée entre parenthèses : Anglais, Français, Lusophone).

a. Pays ayant un/des cursus postsecondaire(s) d'EPE/DPE en place:

1. **Angola (L)** : Dom Bosco propose un cursus de 4 ans d'éducateur de DPE et le nouvel *Instituto Superior de Serviço Social* (Institut supérieur des services sociaux) avait, en 2010, un master « Soins de la petite enfance » en cours de création.
2. **Kenya (A)** : l'Université Kenyatta propose un diplôme d'EPPE, une licence Sciences de l'éducation « EPE », un master Littérature, un master Sciences de l'éducation et un doctorat Sciences de l'éducation « Etudes de la petite enfance » ; l'Université de Nairobi a un certificat, un diplôme et un master Sciences de l'éducation « EPE » et une licence Sciences de l'éducation « Petite enfance et enseignement primaire (PEEP) » ; enfin, l'Université Moi propose une licence Sciences de l'éducation « PEEP ».
3. **Lesotho (A)** : l'Institut pédagogique du Lesotho (*Lesotho College of Education*) a un certificat d'EPE et certains départements de l'Université nationale du Lesotho (économie domestique, psychologie et sociologie) propose différents cours ayant un contenu sur le DPE/DE. De plus, le ministère de l'Éducation et de la Formation (unité de PDPE) a des plans pour que l'université introduise un programme d'EPE qui proposerait des diplômes universitaires spécialisés dans les études relatives à l'enfant.
4. **Maurice (A⁸)** : l'Institut pédagogique de Maurice (*Mauritius Institute of Education*)

⁷ Comme nous l'avons indiqué précédemment, la collecte des données d'AOA a commencé en 2010 et bien que les pays aient fourni des données mises à jour en février 2011 ou après, la plupart des chiffres ou des déclarations se rapportent à l'AOA datent de 2010.

propose un Certificat d'aptitude en EPE de 2 ans ainsi que différents certificats et diplômes d'EPE aux enseignants dans ses programmes à temps partiel de 1 ou 2 ans.

5. **Mozambique (L)** : l'Université polytechnique (*Universidade Politecnica*), l'Institut supérieur des sciences biomédicales (*Instituto Superior de Ciencias de Saude*), l'Université de pédagogie (*Universidade Pedagogica*) et l'Université Eduardo Mondland proposent tous des licences Sciences de l'éducation « DPE ».
6. **Namibie (A)** : l'Institut namibien d'apprentissage libre (*Namibian College of Open Learning*) a un certificat de DPE en 1 an et il a créé un diplôme de « Petite enfance et enseignement primaire » lancé en avril 2012.
7. **République d'Afrique du Sud (A)** : l'Université de Pretoria et l'Université d'Afrique du Sud (UNISA) ont des licences, masters et doctorats Sciences de l'éducation « EPE/DE » ou « Intervention de petite enfance » ; l'Université Wits a une licence Sciences de l'éducation (spécialité DPE) ainsi que l'Université du KwaZulu Natal et l'Université de Rhodes. De même, l'Université de Cape Town prévoit de proposer un Certificat post-universitaire en éducation (PGCE) et l'Université Walter Sisulu espère lancer un cursus d'EPE/DE, tous deux en 2012.
8. **Tanzanie (A)** : l'Université de Dodoma propose un cursus d'EPE de 3 ans et l'Université de Dar es Salaam a un diplôme universitaire de 3 ans en EPE. En avril 2011, l'Université libre de Tanzanie (*Open University of Tanzania — OUT*) espérait lancer un cursus de DPE sanctionné par un certificat en 2011/12. En revanche, aucun cours post-universitaire en EPE/DPE n'était proposé à Zanzibar où tous les cours pour le Certificat de formation des enseignants ont été éliminés progressivement et il n'existe plus aujourd'hui que des cours diplômants dans les domaines de l'enseignement primaire et secondaire.

⁸ Bien que la constitution de Maurice ne mentionne pas de langue officielle et que le français et le créole soient les plus couramment parlées, étant donné que l'immense majorité des cursus et des cours de DPE communiqués dans l'enquête sont donnés en anglais, Maurice a été classé parmi les pays anglophones dans le cadre de ce rapport.

9. **Ouganda (A)** : l'Université Kyambogo a une licence Sciences de l'éducation « EPE » de 2 ans et l'Institut de formation Nsamizi pour le développement social explore la possibilité de mettre en place un diplôme de DPE. De plus, il y avait 83 établissements privés de formation en DPE proposant des certificats de DPE. Le ministère de l'Éducation et des Sports était engagé dans le processus de leur validation sur la base d'une série de critères et espérait pouvoir autoriser l'agrément de plusieurs d'entre eux sous peu.

10. **Zambie (A)** : l'Université libre de Zambie (*Zambia Open University*) a des licences « EPE » et l'Université de Zambie propose des cursus de licence, master Sciences de l'éducation et master Littérature dans ses départements de psychologie et d'éducation, ainsi qu'un doctorat dans son département de l'éducation, dont différents cours de ces cursus ont un contenu sur l'EPE/DPE.

11. **Zimbabwe (A)** : l'Université du Zimbabwe est associée avec plusieurs instituts du pays qui proposent un diplôme de DPE en 3 ans. Onze des douze Instituts de formation des enseignants du primaire du pays proposent une formation de DPE aux enseignants. De plus, la Faculté de l'éducation a une licence Sciences de l'éducation et un cursus de master « Développement de la petite enfance », « Enseignement primaire et enseignement technique »⁹ et un cursus de doctorat « Recherche en éducation ». L'université du Grand Zimbabwe (*Great Zimbabwe University*) a des cursus de licence Sciences de l'éducation « DPE » et « Enseignement primaire » et proposait dans le passé un master « Théories de l'éducation ».

b. Pays ayant prévu ou envisageant un/des cursus post-secondaire(s) d'EPE/DPE:

1. **Botswana (A)** : en février 2011, l'Université du Botswana a créé un cursus de licence « DPE » (en cours d'approbation) et avait un master « EPE » en cours de création.

⁹ L'enseignement technique porte sur la nutrition, les soins familiaux et la santé, les vêtements pour enfants (design et technologie) et la gestion et l'économie familiale.

D'autres établissements du pays proposent des certificats en 1 an.

2. **Éthiopie (A)** : en février 2011, l'Université d'Addis Abeba avait un projet de curriculum de premier, second et troisième cycles prêt à être débattu avec les parties prenantes dans l'espoir que le cursus du premier cycle pourrait être lancé en 2011/2012.

3. **Malawi (A)** : en 2010, le Chancellor College de l'Université du Malawi a soumis une proposition de diplôme post-universitaire de DPE à l'UNICEF pour l'obtention d'un financement. De plus, les départements d'économie domestique, de psychologie et de sociologie proposent différents cours ayant un contenu sur l'EPE et les étudiants préparant un master « Etudes curriculaires » peuvent se concentrer sur les sujets liés au DPE.

4. **Rwanda (A)** : en février 2011, l'Institut pédagogique de Kigali a créé un diplôme et une licence Sciences de l'éducation « DPE » et la première cohorte devait commencer en automne de cette même année. Un cursus de master Sciences de l'éducation a également été créé, mais le lancement sera reporté jusqu'à ce que les cursus du premier cycle soient opérationnels. L'université nationale du Rwanda n'a pas de programme de DPE en soi, mais l'École de santé publique propose divers cours ayant un contenu sur le DPE.

5. **Swaziland (A)** : en juin 2010, l'Université du Swaziland étudiait une proposition de licence Sciences de l'éducation « EPE ».

c. Pays ayant des cours ou le contenu d'un cours en relation avec l'EPE/DPE mais pas de cursus spécifique à l'EPE/DPE connu:

1. **Burundi (F)** : la Faculté de psychologie et des sciences l'éducation de l'Université du Burundi propose des cours dans lesquels certains aspects du développement de l'enfant sont abordés.

2. **Érythrée (A)** : le département de psychologie de l'éducation de l'Institut de technologie d'Érythrée propose différents cours ayant un contenu en rapport avec l'enfant.

d. Pays qui ont répondu au questionnaire en n'indiquant aucun cours ou cursus postsecondaires sur l'EPE/DPE connu:
Aucun

e. Pays qui n'ont pas répondu à l'enquête:
En dépit de tous les efforts, il a été impossible d'obtenir les questionnaires remplis des pays d'AOA suivants :

1. Comores (Comorien, Arabe & F)
2. Madagascar (F)
3. Seychelles (Créole seychellois, A & F)
4. Somalie (Somali)
5. Sud-Soudan et Soudan (Arabe)

C. Résumé des résultats de l'enquête en AOC

Cette section résume les informations fournies par les répondants à l'enquête distribuée dans les pays de l'AOC. (La/les principale(s) langue(s) européenne(s) utilisée(s) dans chaque pays est indiquée entre parenthèses : Anglais, Français, Lusophone et Espagnol).

a. Pays ayant un/des cursus postsecondaire(s) d'EPE/DPE en place:

1. **Cameroun (A¹⁰ & F)** : l'Institut des enseignants de l'Université de Yaoundé a un diplôme de troisième cycle de formation des enseignants comportant une spécialité « Enseignement préscolaire » ; l'Université de Buea a une licence Sciences de l'éducation « Enseignement préscolaire et enseignement primaire » ; et l'Université de Bamenda a créé une licence Sciences de l'éducation « EPPE » qui commencera à une date ultérieure.
2. **Côte d'Ivoire (F)** : le département de l'éducation de la petite enfance de l'Institut national d'éducation sociale propose un diplôme en 3 ans et le département d'enseignement préscolaire a plusieurs cours portant sur l'enfant et l'enfance. Il existe également une université privée (Louis de Montesquieu) qui cherche à créer un programme de DPE.
3. **Ghana (A)** : l'Université de l'éducation à Winneba propose des diplômes et des titres universitaires de premier cycle de EPDE ; le

¹⁰ Bien que le Cameroun soit bilingue (anglais et français), tous les établissements communiqués dans l'enquête donnent leurs cours et cursus en anglais.

calendrier de l'Université de Cape Coast montre 3 cours de premier cycle portant sur le EPDE et plusieurs autres universités du pays ont des cours préparant à des diplômes de premier cycle de 2 à 3 ans.

4. **Nigéria (A)** : l'Université d'Ibadan propose un diplôme, une licence Sciences de l'éducation, un master Littérature et un doctorat « EPE ». Un diplôme post-universitaire en DPE a été approuvé en 2012 en partenariat avec l'UVDPE pour les parties prenantes de haut niveau qui ont besoin de connaissances et de compétences en DPE à des fins d'efficacité en matière d'élaboration, de plaidoyer et de mise en œuvre des politiques et, en février 2011, une collaboration a été mise en place avec les départements des sciences sociales et de la nutrition humaine pour proposer certains cours de premier cycle en DPE afin de refléter le caractère multisectoriel du DPE. L'Université de Lagos a un nouveau diplôme universitaire de licence « DPE » avec 600 étudiants inscrits ainsi que des cursus de master et de doctorat Sciences de l'éducation « EPE » bien établis. De plus, l'Université Obafemi Awolowo à Ile-Ife propose des cursus de licence et de master Sciences de l'éducation et un cursus de doctorat « EPE », très récemment approuvé. Plusieurs instituts (traditionnellement, les Instituts de formation des enseignants) au Nigéria proposent des cursus sanctionnés par un certificat en EPPE et de nombreux autres ont entamé le processus de création de ce type de cursus pour soutenir la mise en œuvre de la décision politique nigériane (2006) d'ajouter des cursus d'enseignement préscolaire aux écoles primaires à travers le pays.
5. **Sierra Leone (A)** : l'Université d'Accra de la Sierra Leone propose des cursus de licence « EPPE » et l'Université Njala propose des cursus de licence Sciences de l'éducation « Enseignement préscolaire et enseignement primaire » dans leur département d'enseignement.

b. Pays ayant prévu ou envisageant un/des cursus postsecondaire(s) d'EPE/DPE:

1. **République démocratique du Congo (F)** : l'Université de Kinshasa a prévu un cursus

d'EPE qui n'a jamais vu le jour. Les universités de Kinshasa, Lubumbashi et Bukavu proposent toutes des cursus de premier cycle et de master « Santé publique » et il semble que les trois universités travaillent en vue de proposer des cursus de troisième cycle de santé publique ainsi que dans d'autres disciplines, mais pas spécifiquement en EPE/DPE.

2. **Guinée-Bissau (L)** : bien qu'il n'existe aucun cursus d'EPE/DPE reconnu par le gouvernement, un cursus de premier cycle en EPE/DPE a été proposé au ministère de l'Éducation à des fins d'approbation.
3. **Sénégal (F)** : l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) a créé un cursus de master « Développement intégré de la petite enfance ». Le démarrage du programme était initialement prévu approximativement en 2008, mais il a été ensuite reporté. Un appel à candidatures est prévu pour le début de juin 2012 et le cursus doit commencer en octobre 2012. L'université a déjà une expertise dans le domaine de la petite enfance dans ses départements de psychologie et sociologie.

c. Pays ayant des cours ou le contenu d'un cours en relation avec l'EPE/DPE mais pas de cursus spécifique à l'EPE/DPE connu:

1. **Bénin (F)** : l'Université d'Abomey-Calavi a des cursus de premier cycle et des masters « Psychologie de l'enfant » et une spécialisation à l'enseignement préscolaire est proposée par l'Institut de formation des enseignants d'Allada.
2. **Burkina Faso (F)** : l'Université de Ouagadougou propose des cursus de premier cycle et de masters « Psychologie de l'enfant » et « Psychologie de l'enseignement » et certains cours de ces cursus ont un contenu sur l'EPE/DPE. L'Institut national de formation en travail social forme les enseignants, les moniteurs et les inspecteurs de l'éducation par des programmes de 2 à 3 ans.
3. **Gambie (A)** : l'Université de Gambie n'a pas de cursus spécifique de DPE, mais elle propose des cours sur le DPE dans divers départements. L'Institut de formation des enseignants de Gambie a un module sur

l'EPE/DPE dans son programme de formation des enseignants du primaire.

4. **Libéria (A)** : il existe trois établissements principaux au Libéria (Institut de médecine A.M. Dogliotti, Institut universitaire de Cuttington et Institut uni méthodiste) qui proposent une formation générale liée à la pédiatrie, mais pas de cours spécifique en EPE/DPE.
5. **Mali (F)** : l'Université de Bamako propose plusieurs cursus de développement humain et social (psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation) en premier cycle, master et doctorats. Le Mali a également un Institut supérieur de formation et de recherche appliquée, les Instituts de formation des enseignants (y compris l'enseignement préscolaire pour les professionnels), et un Institut national de formation pour les travailleurs sociaux qui propose des cours techniques et universitaires. Certains des cours contiennent des aspects relatifs au développement de la petite enfance, mais aucun cours ou cursus spécifique de l'EPE/DPE n'a été identifié dans l'enquête.
6. **Togo (F)** : l'Institut national des sciences de l'éducation au Togo propose plusieurs cursus de premier cycle, de masters et de doctorats, mais aucun portant spécifiquement sur l'EPE/DPE.

d. Pays qui ont répondu au questionnaire en n'indiquant aucun cours ou cursus postsecondaires sur l'EPE/DPE connu:

1. République centrafricaine (F)
2. Tchad (F)
3. Congo (Brazzaville) (F)
4. Mauritanie (Arabe & F)
5. Niger (F)

e. Pays qui n'ont pas répondu à l'enquête:

En dépit de tous les efforts, il a été impossible d'obtenir les questionnaires remplis des pays d'AOC suivants :

1. Cap-Vert (L)
2. Guinée équatoriale (E & F)
3. Gabon (F)
4. Guinée-Conakry (F)
5. Sao Tomé et Principe (L)

D. Aperçu des conclusions des enquêtes en AOA et AOC

En tout premier lieu, on constate une différence profonde, qui donne à réfléchir, sur le nombre d'établissements qui propose des cursus d'EPE/DPE dans les régions d'AOA et d'AOC, ce que montre clairement le tableau I ci-après. Sur les pays d'AOA qui ont répondu à l'enquête, 16 sur 18 (89%) dispensent ou prévoient des cursus de DPE contre 8 sur 19 en AOC.

Tableau I : aperçu des réponses à l'enquête par région	Cursus d'EPE/DPE				
	En place	Prévus	Cours uniquement	Non connus	Total
AOA	11	5	2	0	18
AOC	5	3	6	5	19
Totaux	16	8	8	5	37

Lorsque les données sont ventilées par langue (Table II), les différences en matière de capacités d'EPE/DPE dans les établissements postsecondaires dans les pays anglophones, francophones et lusophones sont évidentes.

Tableau II : aperçu des réponses à l'enquête par région	Cursus d'EPE/DPE				
	En place	Prévus	Cours uniquement	Non connus	Total
Anglophone	13	5	4	0	22
Francophone	1	2	4	5	12
Lusophone	2	1	0	0	3
Totaux	16	8	8	5	37

Sur la base des réponses données à l'enquête indiquées dans le tableau II :

- 81% des pays ayant des cursus d'EPE/DPE en place sont anglophones (seuls 6% sont francophones et 13% lusophones).
- 82% des pays anglophones dispensent ou prévoient de dispenser des cursus d'EPE/DPE contre 25% des pays francophones. (Seule la Côte d'Ivoire a indiqué un cursus établi d'EPE/DPE dispensé en français ; le Sénégal a un nouveau master « DPE » qui était en cours de lancement au moment de la rédaction ; et un cursus de DPE a été proposé en République démocratique du Congo, mais n'a jamais été dispensé.)
- 100% des pays anglophones ont indiqué certains contenus d'EPE/DPE dans leurs établissements postsecondaires. La statistique correspondante dans les pays francophones s'élève à 58%.

Deux des cinq pays lusophones en ASS (Madagascar et le Mozambique) ont mis en place des cursus de DPE et un (la Guinée-Bissau) a une proposition de cursus de DPE. Le Cap-Vert et Sao Tomé et Principe, qui représentent le reste des pays lusophones en ASS, n'ont pas répondu à l'enquête.

E. **Recommandations**

Étant donné le travail d'enquête réalisé en AOA et la réussite de l'atelier de Lusaka, les activités d'enquête et d'analyse menées en 2012 ont été essentiellement entreprises pour évaluer et comparer l'état des cursus d'EPE/DPE dans les

établissements d'enseignement supérieur d'AOC dans le but de déterminer les « prochaines mesures » appropriées à prendre, notamment s'il serait utile d'organiser un atelier similaire à celui de Lusaka (AOA). L'enquête menée en AOA a indiqué, et le programme de l'atelier de Lusaka a

reconnu que plusieurs pays d'AOA avaient des cursus en place et que les établissements et les participants de cette région profiteraient du partage de l'expérience d'élaborer et proposer des cursus d'EPE/DPE et de discuter des moyens de les faire avancer, notamment en ajoutant des cursus de masters et de doctorats aux licences déjà existantes.

Les résultats les plus récents de l'enquête (2012) suggèrent qu'un atelier basé en AOC était essentiel pour commencer à aborder la disparité entre les régions et qu'il devrait surtout consister à apporter une aide aux établissements francophones en insistant sur « Pourquoi et comment créer des programmes d'enseignement en DPE ». En supposant que la plupart des participants viendraient des pays francophones, il serait préférable de proposer cet atelier en français (l'atelier de Lusaka était en anglais—mais avec des invitations adressées aux autres groupes de langue comme à Lusaka). Lors de la planification du programme de l'atelier et des facilitateurs, il faudra prendre en compte la structure et les titres conférés par le système universitaire français. Il est recommandé de tenir l'atelier dans un pays francophone—peut-être à Dakar au Sénégal étant donné l'accessibilité de l'UNESCO et son rôle dans le GTDPE-ADEA en tant que co-sponsor de cette dernière enquête.

De plus, il est suggéré qu'au moins un universitaire clé de Maurice soit inclus dans l'équipe pédagogique, car Maurice a un système particulièrement bien élaboré de services de développement de la petite enfance, avec des atouts notables pour aborder les enfants ayant des besoins spéciaux (de plus, on prévoit de trouver un locuteur francophone pour ce rôle). Le programme de l'UVDPE est un bon moyen pour toucher un large éventail de pays et susciter des interactions utiles entre les frontières—ses expériences seraient aussi utiles pour cet atelier.

III. ATELIERS DES CHERCHEURS AFRICAINS Johannesburg, février 2013, et suivi à Lusaka, août 2013

Au même moment où les négociations étaient en cours avec l'UNESCO/BREDA et l'ADEA pour le projet d'enquête en AOC, un échange de courriels

avait lieu avec l'*Open Society Foundation (OSF)* à Londres et le bureau de l'*Open Society Initiative of Southern Africa (OSISA)* à Johannesburg. Mi-2012, un accord a été signé avec l'OSISA pour tenir un Atelier des chercheurs africains d'EPE/DPE en février 2012 en Afrique australe. Cet atelier a été imaginé et demandé lors d'un atelier en 2009, et les activités de suivi ont été demandées lors de l'atelier de 2010 à Lusaka (pour plus de détails sur ces deux ateliers, veuillez vous reporter au premier numéro de La voix du DPE en Afrique, octobre 2013).

Procédures qui ont mené à l'atelier de Johannesburg :

Suite à la signature de l'accord entre et l'Université de Victoria, des listes indicatives d'invités potentiels ont été partagées entre le prof. Pence et M. Justine Ngulube d'OSISA. L'équilibre entre la participation des pays de l'OSISA et une représentation plus large des autres régions d'ASS a été réalisé et des invitations ont été envoyées à 19 participants venant de 18 pays africains et aux trois autres coordonnateurs (MM. Robert Serpell, Kofi Marfo et Bame Nsamenang, une courte biographie de chacun d'eux figure dans l'Annexe #5). M. Justine Ngulube, la personne ressource principale de l'Atelier d'OSISA, a été également invité à participer (Annexe #3, Liste des participants).

Après confirmation de la participation, les renseignements concernant l'atelier ont été distribués avec un ensemble de textes à lire avant l'atelier, composés principalement d'articles publiés dans la revue du SRCD (*Child Development Perspectives*) basés sur l'atelier de février 2009 organisé à Victoria. (Annexe #4 Auteurs et titres des articles).

L'objectif des lectures préparatoires était de susciter l'interaction entre les invités avant la rencontre. Le processus de discussion en ligne a été lancé par le prof. Robert Serpell (l'Annexe #6 est un résumé de ces discussions en ligne).

Préalablement à la tenue de l'atelier, on a distribué un court questionnaire qui demandait aux participants de classer par ordre leurs réponses à plusieurs questions clés, à savoir :

- Les sujets de recherche cruciaux pour les chercheurs de DPE/DE en ASS ;

- Les contraintes liées à l'avancement de la recherche en DPE/DE en ASS ;
- Toute autre question clé concernant la promotion des activités de recherche en ASS ;
- Les besoins personnels de développement professionnel.

Tous les participants ont rempli ce formulaire et il a été recueilli et analysé avant l'atelier (Annexe #7, Analyse des réponses au questionnaire).

Déroulement de l'atelier :

Le programme de l'atelier (Annexe #8) et la liste des participants ont été distribués à l'avance. Comme la plupart des participants ne s'étaient jamais rencontrés, le programme a commencé le dimanche soir par « mettre un nom sur les visages » à l'occasion d'un diner de bienvenue dans le restaurant de l'hôtel où se tenait l'atelier.

La séance d'ouverture du lundi matin a fourni les informations de base sur les événements et les activités ayant débouché sur l'atelier et elle a également noté que le programme serait « fluide » — en évolution pour s'adapter à la dynamique de l'atelier lui-même. Les co-facilitateurs se sont rencontrés chaque soir pour examiner la journée et étudier les possibles modifications du programme selon les besoins. Ceci étant dit, le programme (Annexe #8) donne un bon aperçu des activités (par exemple, certaines séances en petits groupes et d'autres en plénière ; certaines discussions sous-régionales et d'autres discussions de toute l'ASS), avec des sections moins élaborées se clarifiant à mesure que l'atelier progressait le deuxième jour et la dernière heure de la matinée du troisième jour.

L'une des dynamiques du déroulement de l'atelier a été le travail thématique mené par quatre petits groupes, dirigé chacun par l'un des facilitateurs. Quand ces groupes ont présenté leur rapport le mardi, il est apparu que chacun était en position d'identifier certaines « mesures à prendre » qui pourraient servir à la fois de déclarations sur la « voie à suivre » pour les individus intéressés et pour le groupe dans son ensemble. Pendant la dernière séance du mercredi matin, un consensus a été atteint sur ces mesures à prendre (Annexe #9).

L'atelier peut être caractérisé comme collégial et très actif de bout en bout ; il a été gratifiant pour

les facilitateurs de constater le niveau d'interactions qui a émergé. L'atelier lui-même a eu tendance à déborder le temps imparti dans le programme à cause des discussions menées pendant le diner et, pour beaucoup, tard dans la soirée. Nous pensons que ces conversations elles-mêmes pourront produire des activités conjointes utiles entre les participants dans les mois ou les années futures. De façon générale, il a été très utile d'avoir des individus issus d'une grande variété de pays et de différents niveaux, par exemple d'expérimenté à débutant, et un couple sans poste universitaire à ce moment. Cette palette a contribué à la richesse des discussions.

Conclusion :

Plusieurs mesures à prendre clés ont été identifiées et adoptées par les participants.

1. Le forum en ligne continuera d'exister, et l'accès au « coordonnateur » sera étendu à une équipe complète de coordination ;
2. Poursuivre la question de créer une « Revue africaine de DPE » ;
3. Poursuivre le sujet de discussion « Qu'est-ce que l'Afrique et qu'est-ce que le DPE/DE africain » ;
4. Continuer les efforts pour identifier une/des source(s) de financement pour créer un ou plus centre(s) d'innovation et d'excellence en DPE/DE en ASS ;
5. Les efforts pour sensibiliser plus efficacement les autres parties prenantes au sein et hors des établissements à poursuivre par tous les participants ;
6. Mettre en place un dépôt central des ressources et des bases de données sur le DPE/DE ;
7. Initiatives de recherche : les coordonnateurs ont noté avec plaisir que plusieurs « partenariats » transnationaux et régionaux avaient commencé à émerger lors de l'atelier. Étant donné la force et l'intérêt, le leadership pour les initiatives de recherche sera poursuivi à l'échelle régionale.

Atelier de Lusaka, Zambie (Rapport préparé par le prof. Robert Serpell)

Cet atelier a été organisé les 22 et 23 août sur le campus de Lusaka de l'Université de Zambie, mais

les activités préparatoires ont commencé dès le début de juillet. Il a été demandé aux participants (voir l'Annexe 12 de cette liste) de rencontrer les collaborateurs locaux de leurs pays pour réfléchir collectivement sur :

- i. Les objectifs spécifiques de la recherche ;
- ii. Les méthodes préférées de recherche ;
- iii. Les sites de recherche accessibles ;
- iv. Les possibilités locales de financement (dans les pays) ;
- v. Les connexions existantes avec les agences de financement locales, régionales ou internationales.

Lors de la première journée de l'atelier, les résultats des réunions dans les pays ont été partagés avec les autres participants ; chacun des 7 pays a eu l'opportunité de présenter et de discuter avec le groupe les informations recueillies concernant l'état de la recherche en DPE dans leur pays.

Le matin de la deuxième journée, le groupe de l'atelier de Lusaka (GAL) a examiné les bases communes des réalisations (élaboration de politiques nationales de DPE) et les préoccupations (inégalités de la fourniture de services pour le soutien du DPE, le manque de mise en œuvre complète des politiques, le manque de coordination entre les parties responsables de la mise en œuvre, l'attention insuffisante accordée au médium d'instruction en EPE et la communication coopérative entre les prestataires d'EPDPE et les parents). La discussion a ensuite porté sur le type de recherche

nécessaire pour répondre à ces préoccupations et quelles sont les recherches actuellement en cours, ce qui a été fait dans le passé, et ce que nous ferons dans le futur pour aborder les déficits de connaissances.

L'un des résultats de l'atelier de Johannesburg a été l'identification des sujets de recherche cruciaux. Si le résultat exact de l'atelier de Lusaka n'était pas prédéfini, l'objectif était d'identifier et d'analyser les variétés de modèles de proposition de recherche et de déterminer quels sont le/les meilleure(s) voie(s) à suivre pour aborder un ou plus de ces sujets. Les participants ont déterminé que la meilleure utilisation du temps et des ressources serait de créer une proposition commune qui s'adapterait avec souplesse aux besoins uniques de chaque pays, en accordant la priorité générale aux pratiques sur la manière d'élever les enfants et aux croyances parentales au sein de groupes démographiques et de types de famille variés.

Un programme de travail a été élaboré (Annexe 14) par le GAL qui a exposé en détail les activités requises pour le mener à bien afin de produire une proposition finançable.

Plans pour avancer :

Les auteurs du programme de travail se sont engagés à travailler sur la mise en œuvre de la proposition et le programme de travail identifie un calendrier pour achever le travail.

